



# LES VALIDATIONS 2023-2024

POUR TOUTES INFORMATIONS ET/OU QUESTIONS VEUILLEZ  
VOUS ADRESSER AU GUICHET UNIQUE : 02.98.95.90.21

**PERMIS NATIONAL**  
PETIT ET GRAND GIBIER



**216,98 €**  
(dont 5€ de frais obligatoire inclus)

**PERMIS DÉPARTEMENTAL 29**  
PETIT GIBIER ET SANGLIER



**143,87 €**  
(dont 5€ de frais obligatoire inclus)

**PERMIS DÉPARTEMENTAL 29**  
PETIT GIBIER



**133,87 €**  
(dont 5€ de frais obligatoire inclus)



## VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER

Pour valider votre permis de chasser pour la nouvelle saison de chasse 2023 -2024 deux possibilités :

→ **EN LIGNE : OBTENTION IMMÉDIATE**

Connectez-vous sur notre site internet [www.fdc29.com](http://www.fdc29.com) puis cliquez sur "Validez votre permis" et laissez-vous guider. Au préalable munissez-vous de votre numéro d'identifiant que vous retrouverez sur une ancienne validation et de votre carte bancaire.

→ **PAR COURRIER : DÉLAI BEAUCOUP PLUS LONG**

Retournez le bon de commande après avoir vérifié, complété et signé, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de "Régie chasse 29" dans l'enveloppe fournie.

→ **NOUVEAU CHASSEUR** : vous bénéficiez d'un tarif préférentiel, la validation en ligne n'est donc pas possible la 1ère année. Merci d'utiliser le bon de commande papier.



**SIMPLE ET DISPONIBLE 24H/24**  
en quelques minutes seulement.



**EFFICACE**  
vous sélectionnez vos critères et le montant s'affiche automatiquement à l'écran.



**IMMÉDIAT**  
imprimez directement votre titre de validation sur papier blanc.



**SÉCURISÉ**  
système de paiement agréé par le Trésor Public

Et si vous passiez à la déclaration avec votre téléphone

**ChassAdapt**



**OFFRE PARRAINAGE**



**- 38,5 € DE REMISE\***  
SUR VOTRE VALIDATION DÉPARTEMENTALES

**LA PASSION COMMUNE !**

DEVENEZ PARRAIN D'UN ANCIEN CHASSEUR, N'AYANT PAS CHASSÉ DEPUIS PLUS DE 2 ANS.

Bénéficiez de **-38,5 euros\*** de remise sur les cotisations de votre validation départementale de votre permis de chasser et sur celui du chasseur que vous parrainez !

\*En tant que PARRAIN et en tant que PARRAINÉ, le chasseur bénéficie d'un remboursement de 50 % sur sa validation départementale (Validation) : 72 € + 5 € de frais de dossier = 77 € soit un remboursement de 38,5 euros (50% de 77€).

POUR PLUS D'INFORMATIONS :  
TÉL. : 02.98.95.90.21

[WWW.FDC29.COM](http://WWW.FDC29.COM)



La carte de l'association de chasse maritime du Finistère est en vente dans de nombreuses armureries du département, ainsi que dans plusieurs magasins de sport et quelques débits de boisson.

Vous trouverez toutes les informations sur les points de vente sur le site internet de l'ACDPM 29 :  
[www.acdpmf.jimdofree.com](http://www.acdpmf.jimdofree.com)

ou sur le facebook :  
Association de Chasse du Domaine Public  
Maritime du Finistère



Contact l'ACDPMF  
e-mail : [lancien\\_bruno@yahoo.fr](mailto:lancien_bruno@yahoo.fr) | téléphone : 06 33 13 53 06